



Présentés par



## PRIX RELÈVE ALIMENTAIRE QUÉBEC 2026

De retour pour une 5<sup>e</sup> édition, les Prix Relève Alimentaire Québec de la Fondation Initia soulignent et récompensent les entreprises et gens d'affaires de la **relève alimentaire québécoise** qui se démarquent par leurs **réalisations novatrices**, leur **engagement** et leur **leadership**.

Avec ce programme de prix et bourses, Initia appuie concrètement les jeunes talents de l'industrie alimentaire dans leur **développement** et leur **croissance** en remettant des bourses en argent allant jusqu'à **10 000 \$** ainsi que plusieurs **prix d'accompagnement** offerts par ses partenaires.

Afin de faire rayonner la **relève innovante, engagée et visionnaire**, les lauréats seront dévoilés lors de la Soirée Relève Initia, le 27 octobre 2026, où plus de **200 acteurs clés de l'industrie** se réunissent annuellement pour les célébrer!

## NOS PARTENAIRES





Présentés par



## CATÉGORIES

### VOLET ENTREPRISE

#### ENTREPRISE EN DÉMARRAGE

Une entreprise de transformation alimentaire en démarrage se verra remettre le prix pour son potentiel de croissance, son caractère innovant, ses initiatives et réalisations qui se démarquent ainsi que pour son plan d'affaire prometteur.

L'entreprise candidate doit être exploitée depuis 4 ans maximum (selon le NEQ).

L'entreprise doit posséder un chiffre d'affaires de minimum 100 000 \$.

L'entreprise doit avoir commercialisé au moins un 1 produit depuis un 1 an.

#### ENTREPRISE EN CROISSANCE



Le prix sera remis à une entreprise de transformation alimentaire qui possède une croissance marquée, qui innove, se démarque par ses façons de faire et qui possède un potentiel de succès important.

L'entreprise candidate doit être en activité depuis au moins 4 ans et moins de 10 ans (selon le NEQ) et présenter des résultats significatifs au niveau du développement de son chiffre d'affaires et de la création de valeur (par exemple : nombre d'employé(e)s, revenus, profits, investissements, retombées économiques, impact social positif et visibilité pour la ville et la province, etc.).

L'entreprise doit posséder un chiffre d'affaires de minimum 500 000 \$ et de maximum 5 000 000 \$.





Présentés par



## REPRISE D'ENTREPRISE

Le prix sera remis à une entreprise de transformation alimentaire ayant été récemment acquise/reprise et qui, depuis, assure le développement et la croissance de l'entreprise par ses réalisations, assure une saine gestion dans le changement exécutif et possède une planification stratégique visionnaire.

L'acquisition par un membre du personnel actuel, une personne externe, une personne d'une même famille ou par un groupe constitué de plusieurs personnes est acceptée

La personne ou le groupe de personnes doit exercer une influence significative sur les opérations et orientations stratégiques de l'entreprise. Le changement exécutif doit avoir été bien géré grâce aux efforts collectifs des personnes impliquées dans la reprise.

Le changement exécutif doit avoir été fait depuis au moins 1 an et depuis maximum 4 ans.

## COUP DE CŒUR ALIMENTS DU QUÉBEC



Parmi toutes les candidatures reçues, Aliments du Québec choisira une candidature coup de cœur qui se prévaudra d'une bourse de 5 000 \$.

À noter que l'entreprise ou la personne coup de cœur peut être un lauréat d'une catégorie, et donc, celle-ci pourra bénéficier d'une bourse supplémentaire.

Aliments du Québec peut également choisir un finaliste ou une candidature qui n'a pas été retenue parmi les finalistes.





Présentés par



## VOLET GENS D'AFFAIRES

### JEUNE PROFESSIONNEL(LE)

Un(e) jeune professionnel(le) qui se démarque par ses compétences, ses réalisations, ses façons de faire et son implication auprès de l'industrie alimentaire se verra remettre le prix.

La personne candidate doit, dans la majeure partie de ses activités professionnelles,

- Soit exercer sa profession et être membre en règle d'un ordre professionnel reconnu au Québec régissant cette profession;
- soit être membre d'une association encadrant sa profession;
- soit exercer sa profession en échange d'une rétribution financière spécifiquement en lien avec sa formation et ses compétences au sein d'une entreprise ou d'un organisme.

Le candidat ou la candidate doit être un employé au sein d'une entreprise en transformation alimentaire, exercer sa profession depuis au moins 2 ans et doit avoir 40 ans et moins.

### JEUNE ENTREPRENEUR(E) EN RESTAURATION



**COLABOR**  
Services alimentaires d'ici

**La Table des Chefs**

Un(e) jeune entrepreneur(e) en restauration qui se démarque par ses pratiques novatrices, son approche culinaire distinctive et une mise en valeur exemplaire des produits d'ici se verra remettre le prix.

La personne candidate doit proposer une expérience gastronomique où les aliments québécois occupent une place centrale, représentant au moins 60 % du menu. Que ce soit au restaurant ou pour emporter, elle doit offrir une cuisine mettant en valeur des saveurs locales distinctives, ancrées dans le terroir québécois.

Les restaurants, les traiteurs et les entreprises d'économie sociale ou solidaires sont admissibles.

La personne candidate doit avoir 40 ans et moins.

L'entreprise doit être en activité depuis au moins 1 an et depuis 5 ans maximum (selon le NEQ).



**R** Repreneuriat  
Québec

## CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ GÉNÉRAUX - VOLET ENTREPRISE

1. Toute entreprise œuvrant au Québec dans le secteur de la transformation alimentaire et des boissons peut déposer sa candidature, dont les coopératives de transformation alimentaire.
  2. Le/la propriétaire doit avoir sa citoyenneté canadienne ou sa résidence permanente au Canada et avoir son domicile principal au Québec.
  3. Le/la propriétaire doit être âgée d'au moins dix-huit (18).
  4. L'entreprise doit posséder un permis de transformation alimentaire provincial ou fédéral.
  5. L'entreprise doit être enregistrée au Québec.
  6. L'entreprise doit vendre ses produits au Québec (usine au Québec).
  7. Une entreprise ayant déjà été lauréate des Prix Relève Alimentaire Québec ne peut pas soumettre de nouveau sa candidature dans la même catégorie.
  8. Chaque entreprise candidate doit consentir à ce que la Fondation Initia puisse procéder à une enquête la concernant dans le but de vérifier les informations fournies et doit donc consentir à l'usage de ses informations personnelles pour ces fins.
  9. L'entreprise peut déposer sa candidature dans une seule catégorie.
  10. À la demande du jury, l'entreprise finaliste doit fournir une copie originale ou certifiée conforme des documents attestant de l'authenticité des certifications, distinctions ou autres réalisations qu'elle invoque. À défaut, le jury se réserve le droit d'écarter sa candidature.
  11. La candidature de l'entreprise doit être soumise par son propriétaire.
-

## CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ GÉNÉRAUX – VOLET GENS D'AFFAIRES

1. Toute personne candidate qui œuvre au Québec dans une entreprise de transformation alimentaire (*ou de restauration pour le prix Jeune entrepreneur en restauration*) peut déposer sa candidature.
2. La personne candidate doit avoir sa citoyenneté canadienne ou sa résidence permanente au Canada et avoir son domicile principal au Québec.
3. La personne candidate doit être âgée d'au moins dix-huit (18).
4. Une personne ayant déjà été lauréate des Prix Relève Alimentaire Québec ne peut soumettre de nouveau sa candidature dans la même catégorie.
5. Chaque personne candidate doit consentir à ce que la Fondation Initia puisse procéder à une enquête la concernant et/ou concernant son entreprise dans le but de vérifier les informations fournies et doit donc consentir à l'usage de ses informations personnelles pour ces fins.
6. À la demande du jury, le ou la finaliste doit fournir une copie originale ou certifiée conforme des documents attestant de l'authenticité des diplômes, distinctions ou autres réalisations qu'il invoque. À défaut, le jury se réserve le droit d'écarter sa candidature.
7. La candidature de la personne candidate doit être soumise par la personne candidate elle-même.

---

## PRIX

Selon la catégorie, les lauréats recevront une bourse en argent, ainsi que plusieurs prix d'accompagnement offerts par nos partenaires de services :

- Aliments du Québec
- Campus CTAQ
- Canidé
- Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ)
- Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels (INAF)
- Léger
- Nielsen IQ



Présentés par



*\*D'autres partenaires et prix pourraient s'ajouter durant la période de mise en candidature.*

## ENTREPRISE EN DÉMARRAGE

- Bourse de 10 000 \$
- Membership 2027 CTAQ
- 1 billet Événement Marketing CTAQ 2026
- 1 formation gratuite de votre choix sur le Campus CTAQ
- 20 h d'accompagnement avec l'équipe d'innovation de l'INAF
- Données NielsenIQ – Session de 30 minutes
- Accès gratuit au programme de mentorat Initia
- Rencontre stratégique avec la firme Léger
- Formation en communication stratégique par l'agence Canidé

## ENTREPRISE EN CROISSANCE

- Bourse de 10 000 \$
- Membership 2027 CTAQ
- 1 billet Événement Marketing CTAQ 2026
- 1 formation gratuite de votre choix sur le Campus CTAQ
- 20 h d'accompagnement avec l'équipe d'innovation de l'INAF
- Données NielsenIQ – Session de 30 minutes
- Accès gratuit au programme de mentorat Initia
- Rencontre stratégique avec la firme Léger
- Formation en communication stratégique par l'agence Canidé

## REPRISE D'ENTREPRISE

- Bourse de 10 000 \$
- Membership 2027 CTAQ
- 1 billet Événement Marketing CTAQ 2026
- 1 formation gratuite de votre choix sur le Campus CTAQ
- 20 h d'accompagnement avec l'équipe d'innovation de l'INAF
- Données NielsenIQ – Session de 30 minutes
- Accès gratuit au programme de mentorat Initia
- Rencontre stratégique avec la firme Léger
- Formation en communication stratégique par l'agence Canidé





Présentés par



## COUP DE CŒUR ALIMENTS DU QUÉBEC

- Bourse de 5 000 \$

## JEUNE PROFESSIONNEL(LE)

- Bourse de 5 000 \$
- 1 billet à l'Événement marketing 2026 du CTAQ
- 1 formation gratuite de votre choix sur le Campus CTAQ

## JEUNE ENTREPRENEUR(E) EN RESTAURATION

- Crédit en aliments de 5 000 \$ chez Colabor
- Batterie de cuisine Le Creuset

---

## ÉVALUATION DES CANDIDATURES

Le jury, composé de professionnels qui représentent ou gravitent autour de l'industrie alimentaire du Québec, se réunira pour évaluer les candidatures.

Toutes les candidatures seront évaluées selon des critères spécifiques à chaque catégorie, de façon juste et équitable.

Le jury procède à l'évaluation de chaque candidature sur la base des informations contenues au questionnaire de mise en candidature, des documents requis par ce questionnaire ainsi que sur les informations recueillies à la suite d'une enquête effectuée, au besoin.

Chaque membre du jury attribue, à l'aide de la grille d'évaluation, une note à chaque finaliste conformément aux critères évalués.

Le dossier des finalistes, incluant notamment les grilles d'évaluation complétées par les membres du jury, est remis à la Fondation Initia aux fins de confidentialité.

Pour être finaliste, la personne ou l'entreprise candidate doit obtenir un minimum de 70 %, soit 70 points sur un maximum de 100.





Présentés par



Un maximum de 3 finalistes par catégorie seront déterminés. Le jury choisira ceux ayant obtenu les plus hauts scores cumulatifs. Le plus haut score cumulatif déterminera le gagnant.

Exceptionnellement, si les dossiers de candidature ne permettent pas la sélection de trois (3) candidats, le jury peut choisir de déterminer moins de finalistes ou de n'en déterminer aucun.

---

## CONFIDENTIALITÉ

Les membres du jury et l'équipe de la Fondation Inicia s'engagent à respecter la confidentialité des informations qui sont portées à leur connaissance, par écrit ou verbalement, dans le cadre des Prix Relève Alimentaire Québec.

---

## ANNONCE DES LAURÉATS

Les lauréats des Prix Relève Alimentaire Québec seront dévoilés à l'occasion de la Soirée Relève Inicia qui aura lieu le 27 octobre 2026 au Club Dix30.

---

## RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

1. Les organisateurs se réservent le droit de rejeter les dossiers d'inscription incomplets, ne remplissant pas les conditions requises, n'ayant pas été rédigés de façon claire et lisible, n'utilisant pas une qualité de la langue adéquate ou n'ayant pas été déposés à l'endroit et/ou avant la date limite indiqués dans le présent document.
2. Au besoin, les entreprises ou personnes candidates dont les dossiers seront retenus à titre de finalistes pourraient être convoquées à une entrevue où elles devront élaborer sur des critères d'évaluation.
3. Le jury se réserve le droit de réassigner un dossier inscrit dans une catégorie vers une autre catégorie appropriée.
4. Les décisions du jury sont sans appel.



5. La Fondation Initia se réserve le droit d'utiliser ou de permettre l'utilisation des noms des finalistes et des gagnants sans droits et sans paiement de cachet et de redevances et ce, aux seules fins de la promotion du concours.
6. L'entreprise ou la personne participante doit obligatoirement signer la déclaration en vertu de laquelle elle dégage de toute responsabilité la Fondation Initia ainsi que toutes les personnes, organismes et entreprises engagés dans le concours.
7. Les personnes ou les entreprises candidates ne peuvent en aucun temps promouvoir leur candidature auprès des membres du jury.
8. Les membres du jury ne peuvent communiquer directement avec une personne ou entreprise candidate, sauf dans les cas où les présents règlements le permettent.
9. Les organisateurs et le jury traiteront de façon confidentielle tous les documents partagés dans le cadre du présent concours.
10. Chaque entreprise ou personnes candidate consent à recevoir des courriels et nouvelles de la Fondation Initia, notamment concernant les Prix Relève Alimentaire Québec et la Soirée Relève Initia, où l'annonce des lauréats aura lieu.

---

## PRÉPARATION DU DOSSIER

- Le dossier complet de votre candidature doit inclure :
  - ✓ Le formulaire d'inscription en ligne dûment rempli
  - ✓ Tous les documents demandés dans le formulaire d'inscription
- **Date limite pour déposer votre candidature : 16 août 2026 à 23h59.**

*\*Le formulaire en ligne ne permet pas d'enregistrer vos réponses au fur et à mesure. Nous vous suggérons d'inscrire vos réponses sur un autre document et de remplir le formulaire en ligne en une seule fois.*

---



Présentés par



## MEMBRES DU JURY

### **Julien Bergeron**

Vice-président régional, Financement commercial et petites entreprises, Est du Canada | Financement agricole Canada

### **David Côté**

Entrepreneur d'impact | Co-fondateur de Big Bang Académie

### **Corinne Demars**

Directrice générale adjointe | Aliments du Québec

### **Carol-Guillaume Gagné**

Conseiller en transfert d'entreprise | Repreneuriat Québec

### **Francis Parisien**

Vice-président principal, Ventes PME Canada | Nielsen IQ

*\*D'autres membres du jury pourraient s'ajouter durant la période de mise en candidature.*

---

## QUESTIONS

Veillez communiquer avec nous à : [bourses@initia.org](mailto:bourses@initia.org)

---



## CRITÈRES D'ÉVALUATION

### ENTREPRISE EN DÉMARRAGE

Les candidatures seront évaluées selon les quatre (5) grandes classes de critères suivantes. Une note minimale de 70 % est requise pour être finaliste.

<p><b>Réalisations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présente les réalisations marquantes qui ont un impact significatif sur l'entreprise depuis sa création et qui ont généré des résultats concrets sur son développement (croissance, nouveaux marchés, clientèle, innovation, partenariats, emplois créés, etc.).</li> <li>• Démontre, à l'aide de données chiffrées, le potentiel de croissance et de rentabilité de l'entreprise. Présente notamment l'évolution des revenus et les principales sources de revenus, le taux de croissance, les actions mises en place pour accroître les ventes et améliorer les marges, ainsi que les résultats obtenus ou anticipés qui soutiennent ce potentiel.</li> </ul>	<p>30 points</p>
<p><b>Innovation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Se démarque par son caractère novateur et avant-gardiste</li> <li>• Implante de nouvelles idées pour répondre aux besoins du marché</li> <li>• Fait preuve d'originalité dans la gestion de l'entreprise et ses pratiques</li> </ul>	<p>25 points</p>
<p><b>Engagement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intègre des initiatives de responsabilité sociale et de développement durable</li> <li>• Se démarque par son niveau d'implication au sein de l'industrie (participation à des activités intra et/ou extra entreprise, dons, bénévolat, implication dans des comités, organisations, etc.)</li> </ul>	<p>20 points</p>
<p><b>Vision et leadership</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontre une vision stratégique du développement de l'entreprise et sa capacité à transformer les objectifs en actions concrètes et résultats mesurables.</li> <li>• Exerce un leadership mobilisateur et contribue au rayonnement de son entreprise dans son secteur d'activité</li> </ul>	<p>20 points</p>
<p><b>Qualité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La candidature est présentée de façon professionnelle et structurée</li> </ul>	<p>5 points</p>

## ENTREPRISE EN CROISSANCE

Les candidatures seront évaluées selon les quatre (5) grandes classes de critères suivantes. Une note minimale de 70 % est requise pour être finaliste.

<p><b>Réalisations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Démontre une croissance notable de l'entreprise à l'aide de chiffres et d'exemples concrets. Présente notamment la performance financière de l'entreprise (évolution du chiffre d'affaires, du bénéfice ou des marges, du nombre d'employé(e)s, de la clientèle et des marchés desservis) ainsi que les initiatives contribuant à cette croissance (développement de nouveaux marchés, diversification de l'offre, investissements technologiques, acquisitions, partenariats stratégiques, etc.).</li> <li>Démontre de réelles retombées pour le Québec. Appuie sa réponse sur des exemples concrets illustrant la contribution économique de l'entreprise, la création et le maintien d'emplois, le rayonnement du Québec, les investissements réalisés, les exportations ou toute autre retombée significative.</li> </ul>	<p>35 points</p>
<p><b>Innovation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Se démarque par son caractère novateur et avant-gardiste</li> <li>Implante de nouvelles idées pour répondre aux besoins du marché</li> <li>Fait preuve d'originalité dans sa gestion et ses pratiques</li> </ul>	<p>25 points</p>
<p><b>Engagement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Intègre des initiatives de responsabilité sociale et de développement durable</li> <li>Se démarque par son niveau d'implication au sein de l'industrie (participation à des activités intra et/ou extra entreprise, dons, bénévolat, implication dans des comités, organisations, etc.)</li> </ul>	<p>20 points</p>
<p><b>Vision et leadership</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Démontre une vision stratégique du développement de l'entreprise et sa capacité à transformer les objectifs en actions concrètes et résultats mesurables.</li> <li>Exerce un leadership mobilisateur et contribue au rayonnement de son entreprise dans son secteur d'activité</li> </ul>	<p>15 points</p>
<p><b>Qualité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La candidature est présentée de façon professionnelle et structurée</li> </ul>	<p>5 points</p>

## REPRISE D'ENTREPRISE

Les candidatures seront évaluées selon les quatre (5) grandes classes de critères suivantes. Une note minimale de 70 % est requise pour être finaliste.

<p><b>Réalisations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présente les réalisations marquantes de l'entreprise depuis son acquisition et démontre, à l'aide d'exemples concrets et de données chiffrées, leur impact sur sa croissance et son développement. Présente notamment l'évolution du chiffre d'affaires, de la rentabilité, des effectifs, de la clientèle, des marchés desservis, des investissements réalisés ou tout autre indicateur pertinent.</li> <li>• Démontre comment les actions mises en place et le nouveau leadership ont contribué au succès de la reprise et à la pérennité de l'entreprise. Présente des exemples concrets illustrant la gestion de la transition, la mobilisation des employés, le maintien de la confiance des clients, fournisseurs et partenaires ainsi que l'adhésion des parties prenantes au changement.</li> </ul>	<p>35 points</p>
<p><b>Innovation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Se démarque par son caractère novateur et avant-gardiste</li> <li>• Implante de nouvelles idées pour répondre aux besoins du marché</li> <li>• Fait preuve d'originalité dans la gestion de l'entreprise et ses pratiques</li> </ul>	<p>25 points</p>
<p><b>Engagement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intègre des initiatives de responsabilité sociale et de développement durable</li> <li>• Se démarque par son niveau d'implication au sein de l'industrie (participation à des activités intra et/ou extra entreprise, dons, bénévolat, implication dans des comités, organisations, etc.)</li> </ul>	<p>20 points</p>
<p><b>Vision et leadership</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontre une vision stratégique du développement de l'entreprise et sa capacité à transformer les objectifs en actions concrètes et résultats mesurables.</li> <li>• Exerce un leadership mobilisateur et contribue au rayonnement de son entreprise dans son secteur d'activité</li> </ul>	<p>15 points</p>
<p><b>Qualité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La candidature est présentée de façon professionnelle et structurée</li> </ul>	<p>5 points</p>

## JEUNE PROFESSIONNEL(LE)

Les candidatures seront évaluées selon les quatre (5) grandes classes de critères suivantes. Une note minimale de 70 % est requise pour être finaliste.

<p><b>Réalisations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Est reconnu(e) pour ses compétences, son expertise, ses réalisations professionnelles et sa contribution au développement de son organisation et/ou de l'industrie alimentaire.</li> <li>• Gère ou contribue à des projets, mandats ou initiatives ayant généré des résultats concrets et des retombées significatives pour son organisation.</li> </ul>	30 points
<p><b>Innovation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fait preuve de créativité et d'innovation dans ses façons de faire</li> <li>• Contribue à l'amélioration continue et favorise le changement pour son organisation</li> </ul>	20 points
<p><b>Engagement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participe à des initiatives qui favorisent le développement durable et la responsabilité sociale au sein de son organisation</li> <li>• Se démarque par son niveau d'implication et ses responsabilités au sein de l'industrie (participation à des activités intra et/ou extra entreprise, dons, bénévolat, implication dans des comités ou autres, mentorat, etc.)</li> </ul>	20 points
<p><b>Vision et leadership</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Démonstre une vision claire à long terme de son développement professionnel</li> <li>• Démonstre sa capacité à orienter, mobiliser, guider et influencer positivement ses équipes et partenaires dans l'atteinte des objectifs</li> </ul>	25 points
<p><b>Qualité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La candidature est présentée de façon professionnelle et structurée</li> </ul>	5 points

## JEUNE ENTREPRENEUR(E) EN RESTAURATION

Les candidatures seront évaluées selon les quatre (5) grandes classes de critères suivantes. Une note minimale de 70 % est requise pour être finaliste.

<p><b>Réalisations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Est reconnu(e) pour ses compétences, ses réalisations entrepreneuriales et sa contribution au développement de son entreprise et de l'industrie de la restauration.</li> <li>• Démontre, à l'aide d'exemples concrets et de données chiffrées, la croissance et la performance de l'entreprise. Présente notamment l'évolution des revenus, les principales sources de revenus, la croissance de la clientèle ou des effectifs, les actions mises en place pour accroître les ventes et améliorer la rentabilité, ainsi que les résultats obtenus qui soutiennent ce développement.</li> </ul>	<p>30 points</p>
<p><b>Innovation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Se démarque par son caractère novateur et avant-gardiste</li> <li>• Implante de nouvelles idées pour répondre aux besoins du marché</li> <li>• Fait preuve d'originalité dans la gestion de l'entreprise et ses pratiques</li> </ul>	<p>25 points</p>
<p><b>Engagement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intègre des initiatives de responsabilité sociale et de développement durable</li> <li>• Se démarque par son niveau d'implication au sein de l'industrie (participation à des activités intra et/ou extra entreprise, dons, bénévolat, implication dans des comités, organisations ou autres, etc.)</li> </ul>	<p>20 points</p>
<p><b>Vision</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontre une vision stratégique du développement de l'entreprise et sa capacité à transformer les objectifs en actions concrètes et résultats mesurables</li> <li>• Démontre sa capacité à orienter, mobiliser, guider et influencer positivement ses équipes et partenaires dans l'atteinte des objectifs</li> </ul>	<p>20 points</p>
<p><b>Qualité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La candidature est présentée de façon professionnelle et structurée</li> </ul>	<p>5 points</p>